



Commune de Ferpicloz

Convocation à l'assemblée communale
extraordinaire

lundi 6 juillet 2026 à 20h

salle communale, Rte de la Forêt 26



Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 8 juin 2026

Le procès-verbal n'est pas lu.

2. Budget 2026 – demande d'un crédit d'étude pour la construction d'une crèche CHF 380 000.--

2.1 Présentation de l'étude de faisabilité

Tout d'abord, le Conseil communal présentera les résultats de l'étude de faisabilité effectuée pour la réalisation de nouveaux locaux pour la crèche Capucine, à proximité du bâtiment communal. Cette étude constitue une étape importante dans la réflexion qui est menée depuis plusieurs mois afin de répondre aux besoins croissants de place d'accueil préscolaire dans la région.

L'accueil extrafamilial est aujourd'hui devenu un enjeu majeur pour de nombreuses familles. La demande de places d'accueil continue d'augmenter et les infrastructures actuelles ne permettront pas de répondre durablement aux besoins futurs. Pour nos communes, il est essentiel d'anticiper cette évolution afin de garantir une offre suffisante, de soutenir les familles dans leur organisation quotidienne et de maintenir l'attractivité de notre région pour les jeunes ménages.

Le projet étudié prévoit la construction d'une structure d'accueil moderne et fonctionnelle pouvant accueillir jusqu'à 65 enfants, répartis entre les groupes de bébés et les groupes d'enfants en âge préscolaire. Le bâtiment comprendrait notamment des espaces de vie adaptés aux enfants, des salles de sieste, des cuisines pédagogiques, des locaux administratifs ainsi que des aménagements extérieurs sécurisés favorisant les activités en plein air.

L'étude analyse également l'intégration du bâtiment dans son environnement, les questions de mobilité et de stationnement, les différentes procédures de réalisation envisageables ainsi qu'une estimation détaillée des coûts. Selon les conclusions du rapport, le coût total du projet, incluant les aménagements extérieurs, les honoraires et les imprévus est estimé à environ CHF 5 850 000.--, TTC.

Cette présentation permettra aux citoyennes et aux citoyens de prendre connaissance des besoins identifiés, des caractéristiques du projet, des coûts prévisionnels et des prochaines étapes nécessaires à sa concrétisation. Le Conseil communal répondra également aux questions de l'assemblée avant de solliciter un crédit d'étude destiné à poursuivre le développement du projet et à préparer les procédures nécessaires à sa réalisation.

Le Conseil communal invite chaleureusement l'ensemble de la population à participer à cette assemblée et à prendre part aux réflexions sur ce projet structurant, qui contribuera au développement harmonieux de notre commune tout en répondant aux besoins des familles pour les décennies à venir.

A noter la présence de M. Dunand, chef de projet, qui représente le bureau mandaté pour l'assistance au maître d'ouvrage.

2.2 Demande d'un crédit d'étude de CHF 380 000.--

Afin de passer à la 2ème étape menant à la construction de nouveaux locaux pour la crèche Capucine, nous devons établir une étude complète qui comprendra toutes les étapes permettant d'aboutir à l'élaboration de la demande de permis de construire.

Coût de l'amortissement annuel (3%, durée 33 1/3 ans) : CHF 11 400.--

Le financement est assuré par la caisse communale.

2.1 Préavis de la commission financière

2.2 Vote sur l'investissement proposé

3. Nouvelle législature – Mode de convocation des assemblées communales

Jusqu'à présent, une convocation était envoyée à chaque citoyen/nne. Par souci de simplification, le Conseil communal vous propose de distribuer une seule convocation par ménage.

A noter que le tractanda est également disponible sur le site internet de la commune. De plus il est affiché au pilier public.

4. Nouvelle législature – Election des membres des commissions

4.1 Election des membres de la commission financière

La commission financière est composée de 5 membres, élus par l'Assemblée communale.

Le Conseil communal propose les candidatures de **Mme Tanita Riedo, M. Alain Brodard, M. Xavier Menoud et de M. William Schornoz**. Il manque 1 membre pour cette commission. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à vous présenter !

4.2 Election des membres de la commission de l'aménagement et de l'énergie

La commission de l'aménagement et de l'énergie est composée de 5 membres. Le Conseil communal désigne un membre pour le représenter au sein de la commission. Les 4 membres restants sont élus par l'Assemblée communale. Le Conseil communal a désigné M. Nicolas Berset comme représentant de l'exécutif au sein de la commission.

Le Conseil communal propose les candidatures de **Mme Martine Macheret, M. José Da Silva Almeida et M. Jérôme Mauron**. Il manque 1 membre pour cette commission. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à vous présenter !

4.3 Election des membres de la commission des naturalisations

La commission est composée de 5 membres élus par l'Assemblée communale.

Le Conseil communal propose les candidatures de **Mme Rachel Clément, Mme Valérie Clerc, Mme Catherine Kolly, Mme Christiane Oesch et M. Valentin Brodard**.

5. Plan financier 2027-2031

Conformément à la législation en vigueur, le Conseil communal vous présente un plan financier établi pour la période de 2027 à 2031. Ce plan permet de prévoir la situation financière de la commune sur les 5 prochaines années. Il permet également de planifier les investissements et d'assurer une gestion saine et durable des finances communales.

6. Divers / Informations

L'administration communale sera fermée la semaine du 3 au 9 août 2026.



LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL VOUS SOUHAITENT UNE BELLE SAISON ESTIVALE !

ISarine

Vous pouvez consulter en coup d'œil toutes les informations officielles de votre commune et de tout le district grâce à l'application ISarine.

Pensez à télécharger l'application via l'app store ou google play.

